

jour demander au ministre des Finances s'il doit être apporté, ou non, des modifications à ce budget? Je veux savoir pourquoi; je veux savoir la raison de ce privilège spécial. La Chambre a le droit d'être aussi bien renseignée que le très honorable chef de l'opposition.

Le très hon. M. MEIGHEN: C'est ce renseignement que j'essaie d'obtenir pour l'honorable député. Peut-être le Gouvernement aimerait-il mieux que je m'adresse à l'honorable député lui-même. Je vais maintenant poser de nouveau ma question. Autant que je puisse voir par les réponses qu'il m'a données jusqu'ici, le ministre ne me donnera pas d'avis. Je lui demande de nouveau s'il veut s'engager à ce qu'il n'y ait pas de modifications annoncées au budget avant qu'on en donne avis. Je n'ai pas saisi la réponse de mon honorable ami, si tant est qu'il en a donné une.

L'hon. M. ROBB: Autant que je me rappelle, j'ai répondu à cette question.

Le très hon. M. MEIGHEN: L'honorable député veut-il répéter? C'était une échappatoire; il ne répondait nullement à ma question. Décide-t-il qu'il ne se fera pas de changement tant que la Chambre ne se formera pas en comité?

L'hon. M. ROBB: Il me semble que j'ai dit sans équivoque à mon très honorable ami que nous nous conformerions à la pratique parlementaire. Je lui ai dit que si des modifications étaient faites au budget en assemblée plénière avant de siéger en comité, ces modifications seraient délibérées, mais que, d'une façon générale, le budget resterait ce qu'il est.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le ministre pense-t-il que des modifications projetées devraient être faites avant que nous nous formions en comité?

L'hon. M. ROBB: Non, pas en ce moment.

DROIT ANTIDUMPING SUR LE BEURRE ET LES FRUITS D'AUSTRALIE

A l'appel de l'Ordre du jour:

M. J. L. STANSELL (Norfolk-Elgin): Je voudrais poser une question au Gouvernement sur ce qu'on dit dans certains journaux. On prétend que le Gouvernement a imposé et commencé à percevoir un impôt de 6c. par livre sur le beurre, de même que sur les fruits, vu l'importation considérable qui se fait de beurre et de fruits australiens et vu qu'ils se vendent plus bas que le prix du marché.

Le très hon. MACKENZIE KING: Monsieur l'Orateur, je constate que le ministre des Douanes (l'hon. M. Boivin) n'est pas en ce moment à son siège. Je lui signalerai la question de mon honorable ami et le prierai d'y répondre au début de la semaine prochaine.

A l'appel de l'Ordre du jour:

M. L. J. LADNER (Vancouver-Sud): Hier, j'ai demandé au premier ministre si le Gouvernement a reçu une requête ou des observations de M. John Oliver, premier ministre de la Colombie-Anglaise, touchant la réduction ou la peréquation des tarifs-marchandises par le Parlement fédéral. Le très honorable ministre a dit alors qu'il répondrait le lendemain, c'est-à-dire aujourd'hui. Je me demande s'il aura la bonté de le faire maintenant.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Si mon honorable ami veut lire la suite du compte rendu, il s'apercevra, je pense, que j'ai dit que, s'il voulait inscrire sa question au Feuilleton, je m'efforcerais de lui donner une réponse immédiate. Je répondrai à sa question quand elle figurera au Feuilleton, pas avant, car je ne suis pas en état de répondre avant d'avoir étudié la question.

M. LADNER: Cette réponse avait trait aux questions relatives à la région de la rivière de la Paix et à la zone du chemin de fer National. Il s'agit d'une affaire différente. Les commentaires vont leur train parmi le public à ce sujet, en Colombie-Anglaise, et j'aimerais à savoir si le Gouvernement ou le ministre des Chemins de fer a reçu une requête touchant les taux de transport et leur réduction par le Parlement. Certes, le premier ministre peut dire s'il a reçu pareille requête.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je n'entends pas du tout refuser ce renseignement à mon honorable ami. Dans les conversations que j'ai pu avoir avec M. Oliver, depuis sa venue à Ottawa, celui-ci n'a pas mentionné les taux de transport. Il a pu en parler avec quelques-uns de mes collègues. Je ne voudrais donc pas répondre avant que tous les ministres aient eu l'occasion de dire si on a communiqué avec eux. A ce propos, je puis dire, monsieur l'Orateur, que plusieurs questions posées à l'appel de l'Ordre du jour devraient être régulièrement inscrites au Feuilleton.

M. LADNER: Mais, monsieur l'Orateur...

M. l'ORATEUR: L'honorable député a déjà parlé.